

ORGANISATION DES FORMATIONS

(horaires des cours)

Agence CityZen de LENS

I. Les formations théoriques

A) En présentiel Sessions d'entraînements théoriques au code de la route sans prises de rendez vous.

Cours thématiques collectifs :

LUNDI ET JEUDI DE 15H à 19H

MARDI MERCREDI ET VENDREDI DE 10H À 12H - 14H À 19H

Les thèmes abordés sur le code de la route sont les suivants : La circulation routière ; Le conducteur La route ; Les autres usagers Les notions diverses ; Les premiers secours Prendre et quitter son véhicule ; La mécanique et ses équipements La sécurité du passager et du véhicule ; L'environnement

B) En distanciel Des sessions d'entraînements au code de la route seront disponibles en ligne, via « PACK WEB»

C) Sur rendez vous LE LUNDI DE 8 à 9H

Les thèmes abordés sur le code de la route sont les suivants : La circulation routière ; Le conducteur La route ; Les autres usagers Les notions diverses ; Les premiers secours Prendre et quitter son véhicule ; La mécanique et ses équipements La sécurité du passager et du véhicule ; L'environnement

II. Les formations pratiques

En présentiel Des cours de formations pratiques vous seront dispensés, sur prise de rendez- vous. Les horaires : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H ; LE SAMEDI DE 8H À 16H

Pour les formations au permis B, les rendez vous se font directement à l'auto- école.

Pour les formations moto, les rendez vous se font directement sur nos pistes privées à Lens.

